

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze, le treize du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian PHILIPPE, Maire.

**MAIRIE
29390 LEUHAN**

Sont présents : PHILIPPE Christian, LE ROUX Michel, QUEMERE Martine, LE DU Guy, BARRE Christophe, BOLZER Emile, MARCHADOUR Annick, JAFFRE Marc, QUEIGNEC Patrick, YAOUANC Daniel, MEVELLEC Denise, TROALEN Michelle, Pascal BOURHIS, Myriam DUIGOU

Procuration de Corentin MARCHAND à Martine QUEMERE
Madame Myriam DUIGOU est nommée secrétaire.
Présence de Monsieur Joël GARIN, Trésorier

Convocation :
le 6 mars 2015

OBJET: Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014.

Budget de l'assainissement

Nombre de conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 en date du 20 février 2015,

ce jour,

-statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice

-constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **103 264.41 Euros**

décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

<u>Résultat de l'exercice:</u>	<u>Excédent</u>	103 264.41€
➤ <u>Excédent au 31/12/2014</u>		
1/ Exécution du virement à la section d'investissement (1068)		
2/ Affectation complémentaire en réserves		
3/ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)		103 264.41 €



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Christian PHILIPPE